



Procès-verbal du Conseil d'établissement		
CE-1718-03	5 février 2018, 19 h 15	Local Le Phare

Pour représenter les parents	
M ^{me} Caroline Paquin M. Martin Labbé, représentant au comité de parents M. François Lépine, substitut au comité de parents	M. Alain-Claude Oussou M. Daniel Tremblay M. Guylain Tremblay
Pour représenter les élèves	
M ^{lle} Rosalie Gagnon M. Louis-Eden Caron-Latulippe	
Pour représenter le personnel	
M. Nicolas Beaudette, enseignant M. Marcel Brie, enseignant M. Julien Brouillette, personnel de soutien Mme Marie-Josée Frenette, personnel professionnel	M ^{me} Dominique Lacasse, enseignante M. Shawn Mac Farlane, enseignant Mme Andrée Ross, enseignante
Pour représenter la communauté	
Mme Audrey Lemay, Pilier Jeunesse	
La direction	
M. Francis Bélanger	
Étaient absents	
M ^{me} Brigitte Bouchard, parent Mme Patricia Pichette, Maison des jeunes L'Antidote M. Benoît Thibodeau, personnel professionnel	

Ordre du jour

- | | |
|---|--------|
| 1. Mot de bienvenue | 5 min |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄 inclus) | 5 min |
| 3. Période de questions du public | 5 min |
| 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2017 (📄 inclus) | 5 min |
| 5. Suivi au procès-verbal (📄 inclus) | 10 min |
| 6. Correspondance | 5 min |
| 7. Rapport du délégué au comité de parents | 10 min |
| 8. Mot du représentant de la communauté | 10 min |
| 9. Mot des représentants des élèves | 10 min |
| 10. Dossiers pour décision | |
| 10.1. Avis à la commission scolaire sur les critères de sélection des directions d'école et de centre pour l'année 2018-2019 (📄) | 40 min |
| 10.2. Avis à la commission scolaire sur les objectifs et principes de répartition des ressources et critères servant à déterminer les montants alloués aux unités administratives ainsi que la répartition des services éducatifs complémentaires (📄) | |
| 10.3. Don de la fondation Maurice Tanguay (📄) | |
| 10.4. Approbation de nouvelles sorties (📄) | |
| 10.5. Transfert des mesures dédiées et protégées (📄) | |
| 11. Dossiers pour information | |
| 11.1. Travaux du projet éducatif (📄) | 20 min |
| 11.2. Reddition de compte budgétaire pour l'année en cours (1 ^{er} février) (📄) | |
| 11.3. Inscriptions dans nos programmes particuliers | |
| Autres | |
| 12. Sécurité stationnement de l'école - Boulevard Neuvialle | 15 min |
| 13. Calendrier des rencontres du CE | |
| 14. Date de la prochaine rencontre | |
| 15. Clôture de la réunion | |

Président

Francis Bélanger, directeur



1. Mot de bienvenue

Monsieur François Lépine souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄 inclus)

Monsieur François Lépine fait lecture de l'ordre du jour. Monsieur Francis Bélanger demande d'ajouter le point suivant : calendrier des rencontres du CE.

Madame Andrée Ross propose l'adoption de l'ordre du jour incluant l'ajout demandé. Elle est secondée par monsieur Louis-Eden Caron-Latulippe.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-03-01

3. Période de questions du public

Aucune présence du public.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2017 (📄 inclus)

Une correction est demandée : il faudrait lire Maison l'Antidote à la liste des absences.

Monsieur Guylain Tremblay propose l'adoption du procès-verbal avec la correction demandée. Madame Caroline Paquin le seconde.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-03-02

5. Suivi au procès-verbal (📄 inclus)

8. Mot des représentants de la communauté

Madame Audrey Lemay informe qu'il n'y aura pas de continuité au projet Kung Fu. Par contre un nouveau projet a été mis en place et sera présenté au point 8.

9. Mot des représentants des élèves

Le remplacement des abreuvoirs sera effectué à l'été 2019 comme prévu dans le plan triennal des immobilisations.

Un membre questionne sur la représentation des élèves sur le comité environnement de l'école formé dernièrement. Monsieur Bélanger informe que le comité consultera les élèves et ceux-ci seront invités à proposer des solutions. Il fait part de son ouverture à recevoir les suggestions des élèves en tout temps.

10.3 Consultation sur amendement à la politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école

Monsieur Bélanger informe que l'amendement 1., soit : maintenir un élément qui apparaissait auparavant au point 6.6 a été retenu. Par contre, le second ajout demandé n'a pas été retenu.

11.2 Reddition de compte pour l'année en cours - Factures impayées

En réponse à la question qui avait été posée lors de la dernière rencontre, monsieur Bélanger mentionne que pour les quatre dernières années, le montant s'élève à 5 300 \$. Les comptes à recevoir se chiffrent à 110 000 \$ cette année.

6. Correspondance

Le président a reçu une invitation du comité de parents pour une formation qui aura lieu le 15 février portant sur le plan d'engagement vers la réussite et le projet éducatif.

7. Rapport du délégué au comité de parents

M. Martin Labbé mentionne que le comité de parents a tenu deux rencontres depuis le mois de décembre 2017. Il fait part que quelques sujets ont fait l'objet de consultation : services éducatifs dispensés dans les écoles, plan triennal des immobilisations et modification des CE.

Lors de la plus récente rencontre, il a été question objectifs et principes de répartition des ressources et critères servant à déterminer les montants alloués aux unités administratives ainsi que la répartition des services éducatifs complémentaires.

Dans le cadre d'un sondage de la Fédération des comités de parents pour souligner le travail de parents qui se démarquent par leur implication, monsieur Labbé invite les membres à proposer des candidatures.

8. Mot du représentant de la communauté

Madame Audrey Lemay de Pilier Jeunesse fait part de l'augmentation significative du nombre d'élèves qui fréquentent le salon des étudiants depuis le réaménagement physique de l'endroit.

Un nouveau projet d'aide aux devoirs débutera bientôt, soit deux heures d'accompagnement dispensées par la maison L'Antidote ainsi que deux à L'Adoasis qui se tiendront de 17 h à 19 h. Les intervenants ont hâte de débiter ce beau projet.

Le projet du Kung Fu ne fonctionnera pas. L'activité est annulée pour le moment.

9. Mot des représentants des élèves

Monsieur Louis-Eden Latullipe fait le constat du faible taux de participation à l'activité « Walt Disney » de même qu'à celle du chandail « kétaine ». La prochaine thématique « Rose » se tiendra le 14 février.

Mademoiselle Rosalie Gagnon mentionne qu'il y a une réflexion au niveau des moyens dont les élèves disposent afin de pouvoir participer à certaines activités, exemple : un costume lors de la journée « Disney ». Elle mentionne que le conseil des étudiants se penchera sur la réalisation des prochaines activités proposées, entre autres, la thématique Harry Potter.

Elle fait part de l'appréciation des élèves concernant le réaménagement du salon étudiant (endroit calme et tranquille) et que l'environnement de l'école est un élément de motivation pour les élèves en leur donnant le goût d'y demeurer.

Rosalie et Louis-Eden représenteront l'école sur le comité Jeunesse, lors de la rencontre du 23 février prochain. Un compte rendu sera présenté lors de la prochaine rencontre.

Louis-Eden soulève qu'il n'y a pas suffisamment de places à la cafétéria pour l'heure du dîner. Monsieur Julien Brouillette mentionne qu'il y a affluence au cours des premières minutes, mais qu'il y a un bon roulement par la suite.

Le président invite les élèves à continuer de s'impliquer positivement et à discuter avec la direction pour toute problématique.

10. DOSSIERS POUR DÉCISION

10.1 Avis à la commission scolaire sur les critères de sélection des directions d'école et de centre pour l'année 2018-2019 (📄)

Monsieur François Lépine invite les membres à se prononcer sur les critères de sélection de la direction de l'école La Camaradière et les réfère aux deux (2) documents en annexe, soit celui préparé par la direction générale de la commission scolaire pour les directions d'école et de centre et celui qui est reconduit depuis quelques années pour l'école La Camaradière.

Après discussion, il est convenu de revoir et d'actualiser le document qui est préparé pour le choix du directeur de l'école avant de le transmettre à la commission scolaire afin de cibler certains critères et l'adapter aux diverses réalités et particularités du secteur. Un projet de lettre sera présenté lors de la prochaine rencontre.

10.2 Avis à la commission scolaire sur les objectifs et principes de répartition des ressources et critères servant à déterminer les montants alloués aux unités administratives ainsi que la répartition des services éducatifs complémentaires (📄)

Monsieur Francis Bélanger explique les nouvelles procédures avec le dépôt de la loi 105 et présente le document de consultation sur les objectifs et principes de répartition des ressources et critères servant à déterminer les montants alloués aux unités administratives ainsi que la répartition des services éducatifs complémentaires.

Il est proposé d'ajouter le critère suivant au point 8 - CRITÈRES : vétusté des équipements et des bâtiments.

Le président demande le vote. Tous sont en faveur sauf 1 membre qui préfère s'abstenir.

Monsieur Julien Brouillette propose de transmettre un avis favorable à la direction générale de la commission scolaire en incluant l'ajout du critère proposé par les membres. Il est secondé par monsieur Guylain Tremblay.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-03-03

10.3 Don de la fondation Maurice Tanguay (🗨)

La Fondation Maurice Tanguay a répondu positivement à une demande de don formulée par des membres du personnel pour la rénovation du local le Phare. Du mobilier, des lampes ainsi que des appareils électroniques et des tablettes électroniques ont été remis à l'école pour une valeur totalisant tout près de 20 000 \$.

En guise de reconnaissance, les membres du personnel suggèrent de nommer le local Salon étudiant Fondation Maurice Tanguay. Un membre propose de laisser le pouvoir aux élèves pour le choix du nom du salon. Une plaque pourrait être installée pour la gracieuseté. Monsieur Bélanger vérifiera ce qui a été confirmé avec la fondation.

Monsieur Guylain Tremblay propose que l'on accepte le don en provenance de la Fondation Maurice Tanguay. Monsieur Shawn Mac Farlane le seconde.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-03-04

10.4 Approbation de nouvelles sorties (🗨)

Monsieur Bélanger présente les sorties qui se sont ajoutées depuis la dernière rencontre.

Monsieur Louis-Eden Latulippe propose l'acceptation de ces nouvelles sorties. Monsieur Daniel Tremblay le seconde.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-03-05

10.5 Transfert des mesures dédiées et protégées (🗨)

Monsieur Francis Bélanger présente le document de répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées et plan de déploiement pour les mesures 15016, 15024, 15025 et 15026. Un membre demande à ce qu'il y ait plus de détails sur le document.

Conformément à la nouvelle procédure implantée au regard de la reddition de comptes par le ministère de l'éducation et enseignement supérieur du Québec, nous devons confirmer que nous avons reçu les sommes versées en vertu de ces mesures.

Il est proposé par monsieur Daniel Tremblay, appuyé par monsieur Guylain Tremblay, l'adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-03-06

13. Calendrier des rencontre du CE

Monsieur Francis Bélanger propose d'ajouter une rencontre puisque le conseil d'établissement doit adopter les grilles-matières pour l'année 2018-2019 avant la prochaine rencontre qui est prévue en mai.

Après discussion, il est convenu de tenir une rencontre le 12 mars prochain.

Monsieur Guylain Tremblay propose l'adoption de cet ajout au calendrier des rencontres du conseil d'établissement. Il est secondé par madame Andrée Ross.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-03-07

14. Date de la prochaine rencontre

En raison de l'heure tardive et du nombre de sujets restants à traiter à l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Nicolas Beaudette de reporter les sujets de la section 11 et le point 12 à la prochaine rencontre. Monsieur Guylain Tremblay seconde. Comme convenu au point précédent, la prochaine rencontre aura lieu le 12 mars prochain à 19 h 15.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-03-08



15. Clôture de la réunion

La levée de l'assemblée est proposée à 21 h 25 par monsieur Guylain Tremblay secondé par madame Caroline Paquin

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-03-09

Christiane Côté
Secrétaire

François Lépine
Président

VERSION FINALE